

Rapport financier sur les comptes de l'année 2014 et le budget 2015

Documents

Les comptes de 2013, 2014 et le budget 2015 peuvent être analysés sur les trois tableaux joints : le bilan, le compte de résultat, le budget. Les comptes détaillés et l'annexe peuvent être consultés au siège aux heures d'ouverture, de la date d'envoi de la convocation jusqu'à la veille du jour de l'assemblée générale.

Le cabinet AUDITOR a procédé à la vérification des comptes de l'association pour la septième année consécutive. Des extraits de son rapport seront lus à l'assemblée avant le vote sur les comptes. Nous avons suivi les mêmes méthodes comptables que les années précédentes.

Présentation des comptes

La présentation du compte de résultat est identique à celle des années précédentes, avec une ventilation analytique adaptée qui permet une vision de l'activité associative et des différents projets sur lesquels nous obtenons des concours extérieurs. Les comptes des délégations simples sont intégrés en comptabilité, délégation par délégation.

Nouvelles immobilisations en 2014

La reconstruction du site internet terminé en 2013 a fait l'objet d'aménagements pour un montant de 2 415 € qui seront amortis sur 5 ans. Dans le cadre de la refonte des recueils, nous avons acquis une machine à relier : 3 750 € qui fera l'objet d'un amortissement dégressif. Nous avons renouvelé le dépôt de marque de l'association : 2 182 € amortissement sur 10 ans.

Produits

Les produits sont listés dans le compte de résultat. La recette totale des adhésions (189 057 €) est supérieure au budget (+ 0,6 %) mais elle reste inférieure à 2013 (- 1,2 %).

Nous comptons 8 141 adhérents en 2012, 7 666 en 2013 et 7 460 en 2014. Nous en avons donc perdu 206 depuis l'an dernier et 982 en 5 ans.

Parallèlement, le nombre des abonnés à la revue a baissé de 116 par rapport à 2013 et de 363 par rapport à 2012. Les recettes liées à la revue (abonnements et vente de publicité) ont augmenté de 3,7 %, soit 4 450 € par rapport à 2013.

Comme les cotisations, les dons et donations sont un élément fondamental des ressources de MPF. Ils sont passés de 139 488 € en 2013 à 132 816 € en 2014 ; l'écart porte essentiellement sur les frais non remboursés aux bénévoles qui demandent à bénéficier d'un avoir fiscal qui représentent 53 748 € de ce montant (en baisse de 7 000 €). Cette recette est portée en dépenses pour un montant équivalent, elle est donc sans effet sur le résultat. Les dons destinés au siège restent stables.

Subventions

Les subventions inscrites en produits au niveau du siège au titre de 2014 ont été de 39 320 €, toutes utilisées à financer nos différents projets. Nous avons également reçu 15 000 € de la Fondation du Patrimoine, alloués aux opérations du cinquantenaire en 2015.

Les subventions perçues par les délégations sont de 14 030 €. Elles sont d'un montant équivalent à 2013.

Charges

Les charges sont listées dans le compte de résultat.

Charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles : 16 113 € comprenant 5 699 € de dons et cotisations versés à d'autres associations et 10 000 € pour défaut de règlement de l'un de nos clients.

Produits exceptionnels : 1 800 €, un remboursement de notre assureur et la reprise de chèques non encaissés datant de plus de 10 ans.

Dettes et créances

Les dettes et créances sont liées aux opérations courantes d'exploitation. MPF n'a aucune créance ni dette à plus d'un an.

Informations sur les projets budgétisés en 2014

Chacun des projets décrits par le président dans son rapport moral pour lesquels nous avons demandé des financements externes, sont identifiés dans le compte de résultat.

Résultat

Le résultat de MPF est négatif à - 1 166,76 €.

Rémunération des dirigeants

L'ensemble des membres du conseil d'administration et notamment les 6 membres du bureau, dirigeants de l'association, sont bénévoles, ne bénéficient d'aucun avantage en nature, et n'ont aucun contrat avec MPF. Il n'y a aucun dirigeant salarié.

Effectifs

En 2014, MPF a employé 6 salariés dont 3 à temps complet, 3 à temps partiel dont deux à temps très limité, soit au total, 3,7 « équivalents temps plein ». Parmi ces personnes l'une des salariés a quitté l'association fin juillet.

Ce retour à un effectif plus conforme à nos besoins et à nos moyens financiers fait suite, il convient de le rappeler, à un pic de 6,1 Equivalent Temps Plein en 2012. La somme des salaires bruts des cinq personnes les mieux rémunérées est de 93 228 €.

Bénévolat

Conformément aux recommandations du ministère, depuis 2008, le bénévolat a été valorisé dans les comptes de Maisons Paysannes de France en produits et en charges, de façon à en mesurer l'importance dans l'action de notre association. Le travail des bénévoles augmente, passant de 1 615 930 € (2013) à 1 655 629 € en 2014. Cette croissance s'explique surtout par une attention croissante des délégations à ce poste lorsqu'elles répondent à nos demandes, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas. Cela représente deux fois les « ressources monétaires » de MPF.

Budget 2015

Nous chiffrons dans le budget la poursuite de nos projets, notamment les manifestations et les opérations organisées à l'occasion du cinquantenaire de MPF. Est également prise en compte la réalisation d'investissements complémentaires à ceux de 2013. Les tarifs des cotisations 2015 sont inchangés et restent au niveau appliqué en 2014.

Les subventions à percevoir en 2015 sont estimées à 101 630 € pour le siège et 13 800 € dans les délégations. Ce chiffre représente une augmentation sensible pour le siège, justifiée par une multiplication des demandes faites auprès des administrations et ministères à l'occasion du cinquantenaire. Pour les délégations, l'estimation est basée sur une projection prudente du réalisé 2013.

Les investissements envisagés pour l'année 2015 sont nettement moins importants que ceux que nous avons réalisés en 2013 et 2014. Le changement du serveur informatique n'a pu être réalisé. La somme reste inscrite au budget pour le matériel informatique et divers remplacements qui seraient nécessaires. De même, nous inscrivons aux investissements la création d'une newsletter sur le site Internet

Le budget total de Maisons Paysannes est équilibré et le budget du siège est lui aussi quasiment à l'équilibre (- 459 €).

Cotisations et abonnements pour 2016

Nous ne proposons pas d'augmentation des cotisations pour l'année 2016 mais la création de formules d'abonnement complémentaires particulièrement étudié pour les jeunes. De même, nous proposons la suppression de l'option troisième département. Cette offre n'est utilisée que par 8 adhérents en 2014 et génère beaucoup de difficultés pour un résultat négligeable. Nous proposons également de simplifier la contribution pour le département supplémentaire.

Nous espérons voir se multiplier les dons, même modestes, qui viendraient augmenter nos recettes. De nombreux adhérents le font maintenant et nous les en remercions vivement. Les résultats de l'année 2014 confirment encore une fois, s'il le fallait, l'importance de cette générosité pour notre action. Nous savons tous que cotisations et dons permettent une déduction fiscale de l'impôt sur le revenu de 66% du montant versé. Il convient de le rappeler à chaque fois aux adhérents et donateurs que nous côtoyons. Le recours accru au bénévolat, que ce soit dans les délégations ou au siège, est un autre moyen de limiter les dépenses et/ou d'augmenter nos moyens d'action et/ou de stimuler des adhésions.

Situation financière du siège

La diminution de la masse salariale, les différents contrats d'études menés, les formations Atheba nous ont permis de ré-alimenter les fonds propres du siège négatifs depuis 2008. Les résultats de 2011 (44 235,62 €), de 2012 (25 962,84 €) de 2013 (10 873,31 €) et de 2014 (3 492 €) permettent de poursuivre l'amélioration de notre situation, portant nos fonds propres à **5 035,49 €**. Il convient de poursuivre nos efforts pour reconstituer une réserve de trésorerie.

Comme 2013, 2014 fut une année très tendue pour notre trésorerie. Le resserrement entre nos dépenses, qui ne portent pas encore tout l'effet des économies engagées, et nos recettes, qui tendent toujours à la baisse, a nécessité la demande d'une ligne de crédit bancaire que nous n'avons finalement pas utilisé. La rigueur et la recherche de nouveaux financements est plus que jamais d'actualité pour MPF.